

Séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, au Portugal et au Royaume-Uni pour les enseignants du second degré de l'enseignement public

Note d'information du 09/10/2025 relative à l'appel à candidature pour les séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, au Portugal et au Royaume-Uni

**Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
DAREIC**

**Affaire suivie par : Rim HARIZ
Tél : 01 57 02 69 65
Mél : rim.hariz@ac-creteil.fr**

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissement, sous couvert de mesdames et monsieur les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Référence :

- *Note de service du 11-7-2025 relative aux échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2026-2027, publiée au BOEN n° 30 du 24-7-2025*

La présente note informe du calendrier concernant les séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni pour les enseignants de langues vivantes et de disciplines non linguistiques du second degré de l'enseignement public.

L'appel à candidatures pour effectuer un séjour professionnel en Europe en 2026-2027 est ouvert.

Ces séjours s'adressent aux enseignants du second degré de l'enseignement public titulaires de leur poste.

Toutes les informations utiles relatives à ce programme pour le séjour dans les pays sélectionnés (Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni) ainsi que pour l'accueil de professeurs européens sont contenues dans la note de service du 11-7-2025, notamment le calendrier avec les délais à respecter. Elles sont également disponibles sur le site de France Éducation International au lien suivant : <https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/sejours-professionnels-pour-les-enseignants-francais?langue=fr>

Pour le départ d'un enseignant français : après avis et signature par le chef d'établissement, les dossiers doivent être transmis, par voie hiérarchique, aux inspecteurs de la discipline concernée pour avis.

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au 15 mai 2026.

Les inspecteurs feront parvenir les dossiers à la DAREIC pour le mercredi 27 mai 2026.

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée. Toute candidature ne respectant pas les délais, quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Éducation International sans respect de la voie hiérarchique et des procédures, sera refusée.

**La déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération,
Conseillère technique du recteur
Laure MOREL**